

**Délibération n°28/2026**  
**COMITÉ SYNDICAL DU 26 MAI 2026**

Le comité syndical, légalement convoqué le 19 mai 2026, s'est réuni le mardi 26 mai 2026, en séance publique au siège de Bayeux Intercom à Bayeux – salle des assemblées à 17h00.

Membres titulaires en exercice : 31  
Membres suppléants en exercice : 31  
Membres titulaires présents : 28  
Membres suppléants présents : 1

ÉLU(E)S TITULAIRES : 11			
ISIGNY OMAHA	Noms	PRÉSENT(E)S	ABSENT(E)S
	BASNIER Joëlle	X	
	BENFEGHOUL François	X	
	BERTIER Guillaume	X	
	CHICOT Alexandre	X	
	COURCHANT Albert	X	
	FURDYNA Hubert	X	
	PESQUEREL Johann	X	
	POTTIER David	X	
	SEGOUIN Jérôme		X
	THOMINES Patrick	X	
TUVÉE Benoît	X		

ÉLU(E)S SUPPLÉANT(E)S : 11			
ISIGNY OMAHA	Noms	PRÉSENT(E)S	ABSENT(E)S
	BOULARD Françoise		
	CHICOT Guillaume		
	DIMITRI Bruno		
	EVARISTE Thomas		
	GRARD JORAND Brigitte		
	HEBERT Noemie		
	LEFIEUX Hervé		
	MARTRAGNY Sylvain		
	MOULIN Antoine		
	ROUYER Florent		
SCELLES François			

ÉLU(E)S TITULAIRES : 11			
BAYEUX INTERCOM	NOM	PRÉSENT(E)S	ABSENT(E)S
	BION HETET Carine	X	
	BROUZES Richard	X	
	DE BOURGOING Louis	X	
	DE SAINTIGNON Olivier	X	
	DUBOSQ Thierry	X	
	DUMAS Samuel	X	
	GAUTIER LAIR Guillaume		X
	LEPOULTIER Mélanie	X	
	MARIE Aurélien	X	
	TANQUEREL Arnaud	X	
VAN ROYE Christophe		X	

ÉLU(E)S SUPPLÉANT(E)S : 11			
BAYEUX INTERCOM	NOM	PRÉSENT(E)S	ABSENT(E)S
	ANDRÉ Aurélien	X	
	ANFRIANI Lou		
	BROCHET Pierrick		
	COQUEL Christophe		
	FOUCHER Éric		
	GOSSELIN Christophe		
	GOUENARD Pascal		
	HAMEL Bruno		
	LECUIR Damien		
	MEZERETTE Denis		
MORINEAU Axelle			

ÉLU(E)S TITULAIRES : 09			
SEULLES TERRE ET MER	Nom	PRÉSENT(E)S	ABSENT(E)S
	BEAUVAIS Jean-Christophe	X	
	COUILLARD Didier	X	
	GUIMBRETIERE Hervé	X	
	LAVARDE Patrick	X	
	LECOUTURIER François	X	
	LEMARCHAND Sophie	X	
	ORIEULT Colette	X	
	OZENNE Thierry	X	
SARTORIO Virginie	X		

ÉLU(E)S SUPPLÉANT(E)S : 09			
SEULLES TERRE ET MER	Nom	PRÉSENT(E)S	ABSENT(E)S
	BOUVET Gabriel		
	BUHOT Florence		
	DAUXAIS Guillaume		
	DULLIAND Jacques		
	GUINOT-DELERY Pierre		
	LABBÉY Philippe		
	LESERVOISIER Daniel		
	THIBERGE Pascal		
VILLECHENON Richard			

## Objet : Définition du nombre et de la nature des commissions thématiques

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

**Le Comité Syndical**, après délibération, et à l'unanimité des membres présent(e)s

### DÉCIDE :

#### ➤ NOMBRE ET COMPOSITION DES COMMISSIONS :

Le nombre de commissions est fixée à 3. Chaque EPCI doit être représenté. Le nombre de membres n'est pas limité.

#### ➤ COMPÉTENCES DES COMMISSIONS :

##### ● COMMISSION GESTION & AMÉNAGEMENT DURABLE DU LITTORAL

- Mise en œuvre de la stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC) - NLPD
- Gestion, suivi, surveillance et entretien des ouvrages littoraux GEMAPI - PPI LITTORAL
- Planification de la façade littorale (*Joi Littoral, SCOT, PLUi, instruction littorale, cartographie de recul...*)

##### ● GRAND CYCLE DE L'EAU & RURALITÉ

- Préservation des espaces de nature, trame verte et bleue (*renaturation, sols vivants...*)
- Élaboration et suivi du Contrat Territorial GEMA - Agence de l'Eau Seine Normandie
- Élaboration, suivi, mise en œuvre et modification du SAGE de l'Aure + animation CLE
- PAT du Bessin (*valorisation des producteurs, agriculture...*)
- Lutte contre le ruissellement - contrats d'intervention ruissellement
- Recomposition du BOCAGE, entretien des rivières - DIG, recomposition des continuités écologiques - RCE et restauration des Mares - CEN
- Lutte contre les espèces invasives (*FREDON - rongeurs aquatiques...*)

##### ● URBANISME & AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- Instruction du droit des sols (SIB)
- Suivi de la planification intercommunale (PLUi, PSMV...) et des grands projets structurants
- Examen de la compatibilité des procédures avec le SCOT Bessin, pour avis (*PLUi, PA, CDAC...*)
- Élaboration, suivi, modification et révision du SCOT AEC du Bessin, valant PCAET
- AUCAME (*observatoires, prospective...*)
- Suivi du SRADDET Normand et de la COOP des Territoires
- Mise en œuvre et suivi des actions mutualisées du PCAET à l'échelle du Bessin

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et ans susdits.

\*\*\*

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 29                      Contre : 0                      Abstention : 0

- Adopté à majorité
- Adopté à l'unanimité
- Non adopté

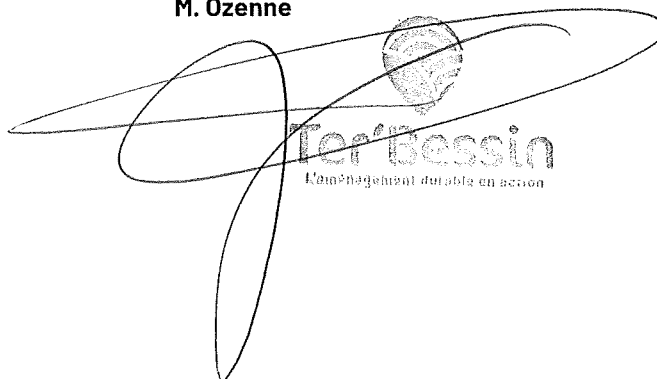
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du Président du syndicat mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite du rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.*

*Pour une délibération relevant du contentieux électoral, l'article R119 s'applique : recours dans un délai de cinq jours.*

**Pour extrait conforme,  
Fait à Bayeux, le 26/05/2026**

**Le Président,  
M. Ozenne**



Logo of Ter' Bessin: **Ter' Bessin**  
L'énergie durable en action